

► MAIS OÙ SONT PASSÉES LES PRIMES DES AGENTS ?

Il est lamentable qu'à la BnF nous soyons obligés de faire grève pour obtenir des revalorisations pourtant appliquées dans le reste du ministère. En 2018 déjà, alors que la BnF avait reçu plus d'un demi-million d'euros destiné aux primes, il avait fallu se mobiliser massivement pour que cette somme soit redistribuée. De même, c'est grâce aux mobilisations des personnels et de l'intersyndicale CGT, FSU et SUD que la prime de fin d'année a été progressivement augmentée puis sauvegardée en 2017. Pour mémoire, cette dernière s'élevait en 2010 à 130€ bruts pour les catégories C et 100€ pour les B. En 2015, après 5 ans de luttes, les montants sont passés à 400€ pour les catégories C, 325€ pour les B et 145€ pour les A.

Pourquoi faire grève le 17 mars ?

→ Des revalorisations à l'ancienneté qui ne sont pas appliquées à la BnF :

Dans les établissements du ministère de la Culture, les primes des agents titulaires de catégories B et C ayant 10 ans d'ancienneté dans la fonction publique ont été revalorisées en décembre 2021. Le montant de cette bonification s'échelonne de 500 à 1500 euros en plus par an. En 2022, c'est au tour des catégories A de bénéficier de cette revalorisation. A la BnF, la direction n'a rien prévu et encore une fois il faudra se mobiliser pour obtenir l'égalité de traitement avec le Ministère.

→ Une prime de fin d'année inaccessible aux contractuels de la bibliothèque :

La plupart des agents non-titulaires de la BnF ne bénéficient toujours pas de cette prime (montant progressive en fonction de la catégorie et du niveau de salaire). Néanmoins grâce aux mobilisations des personnels de ces derniers mois (envahissement du Conseil d'administration, grève en janvier, etc.), les contractuels auront désormais droit à l'indemnité pour travail dominical et jours fériés. C'est un premier pas.

→ Les prix augmentent, les salaires stagnent :

Depuis 10 ans dans la fonction publique il n'y a pas eu de réelle augmentation de salaire à part la progression liée à l'ancienneté ou les augmentations de primes gagnées par les syndicats.

► LES EXPERIMENTATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION

1. Comment créer un service majoritairement constitué de précaires

Huit vacataires avec des CDD non renouvelables de 10 mois pour seulement quatre magasiniers titulaires : voilà le projet de la direction en terme d'emploi pour la salle Ovale à Richelieu. Pourtant, il y a cinq ans, la Présidente de la BnF signait un accord avec les organisations syndicales CGT, FSU et SUD visant à réduire la précarité en recrutant des magasiniers et en mettant en place des CDI pour les « vacataires ». C'est aussi ce que préconise l'instruction ministérielle en vigueur.

2. Comment faire toujours plus en utilisant les personnels A/B des autres départements

Pour faire fonctionner cette salle ouverte quasiment toute l'année (sauf le lundi) il sera également nécessaire de renforcer la minuscule équipe qui lui est dédiée en recourant à des personnels de catégories A et B issus des autres

départements de Richelieu, mais également de Tolbiac (DCA, ex-ORB et Audiovisuel). Le temps consacré à la salle Ovale aura ainsi un impact sur l'ensemble des A/B des départements concernés qui devront assurer le service public de leurs collègues postés dans cette salle ou en récupération.

→ Néanmoins, grâce à la mobilisation des personnels et de l'intersyndicale CGT, FSU et SUD, la direction a dû faire un geste en limitant le nombre de jours fériés ouverts à 4 et en augmentant l'indemnité liée (désormais 140 euros). Pour mémoire, seule la CFDT avait approuvé le projet initial de la direction.

3. Comment mobiliser les agents plus longtemps sans augmenter leurs rémunérations

Le dispositif indemnitaire envisagé par l'administration pour le travail le dimanche à Richelieu est en défaveur des agents. Alors qu'à Tolbiac les personnels sont uniquement présents l'après-midi et assurent 6h de service public (5h30 + 30mn de pause), les agents travaillant en

salle Ovale devront être présents toute la journée pour une prime dominicale similaire. A François Mitterrand, les 6h de présence donnent droit à une journée entière de récupération mais à Richelieu il faudra être sur site pendant 7h.

→ Malgré un projet toujours en défaveur des agents, la mobilisation des personnels et de l'intersyndicale CGT, FSU, SUD a permis aux contractuels d'accéder à l'indemnité dominicale tant à Richelieu qu'à Tolbiac.

4. Comment empiéter sur la vie personnelle des agents

Avec la salle Ovale, les agents postés devront travailler le dimanche (toute la journée et pas uniquement l'après-midi comme à Tolbiac), certains jours fériés et une soirée dans la semaine (initialement la veille du week-end). Cela aura nécessairement un impact sur leur vie familiale et personnelle.

→ Grâce à la mobilisation des personnels et de l'intersyndicale CGT, FSU et SUD, le jour d'ouverture en soirée ne sera plus le vendredi soir mais le mardi et le nombre de jours fériés ouverts a été ramené à 4.

5. Comment demander aux agents d'exercer un « nouveau métier »

La salle Ovale est pensée comme un espace totalement ouvert pouvant accueillir jusqu'à 299 personnes (dont 150 places assises). S'y croiseront lecteurs, groupes de visiteurs, familles, touristes, etc. Pour gérer cet espace, il est prévu seulement 3 agents (1 A/B et 2 catégories C titulaires ou vacataires). Ceux-ci devront faire de l'accueil, de la médiation, du renseignement bibliographique et veiller à la tranquillité de tous. En somme, il s'agit d'un « nouveau métier » à la croisée des chemins entre les bibliothèques de lecture publique et les monuments historiques.

→ Tout en approuvant un projet qui s'adresse au plus grand nombre, la CGT considère qu'il est nécessaire pour la salle Ovale de constituer une équipe dédiée et formée à ces publics très variés.



QUEL AVENIR POUR LES MAGASINIER.E.S ?

QUI A ABSORBÉ PLUS DE 35% DES SUPPRESSIONS DE POSTES DE LA BNF ?

> Les magasinier.e.s : d'après le dernier recensement, ils ne sont plus que 440 contre 550 en 2009, sans parler de la baisse du nombre de vacataires.

QUI A LES CONDITIONS D'ACTIVITÉS PARMIS LES PLUS PÉNIBLES DE LA BIBLIOTHÈQUE ?

> Les magasinier.e.s et les vacataires : sous-effectif chronique, travail posté, locaux sans lumière du jour, tâches répétitives, ports de charges, distances importantes à parcourir, etc.

QUI A UN SALAIRE À PEINE PLUS ÉLEVÉ QUE LE SMIC ?

> Les magasinier.e.s et les vacataires (sur la base d'un temps plein sans les primes), c'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble des catégories C.

QUI A LE PLUS MAUVAIS DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DES MÉTIERS DES BIBLIOTHÈQUES ?

> Les magasinier.e.s et les vacataires : il faut 18 ans d'ancienneté à un magasinier pour gagner 108 euros brut en plus, pour les vacataires l'évolution est sensiblement la même.

QUI EST BLOQUÉ À LA BNF ?

> Les magasinier.e.s : en 15 ans, les offres proposées à la mutation sont passées de 140 à une trentaine pour toute la France. Les vacataires, quant à eux, n'ont aucune mobilité.

FIN DE LA COMMUNICATION DIRECTE DES DOCUMENTS LE MATIN

Ce dispositif non seulement est un recul sans précédent pour les lecteurs mais participe aussi d'une stratégie de réduction des effectifs des personnels de magasinage.

En fermant les magasins et les arrières banques de salles toute la matinée, il est possible de réduire notablement le nombre d'agents postés par jour et de concentrer toute l'activité l'après midi. De fait, il sera à nouveau possible de supprimer des postes de magasinier.e.s.

→ La CGT refuse catégoriquement cette politique de régression et appelle les personnels à se mobiliser pour défendre les missions et les métiers de la BnF.

**POURQUOI
UNE GRÈVE
À LA BnF
LE JEUDI 17
MARS ?**

**Plus
de travail**

Faire plus avec
moins d'effectif
Ouvrir des espaces
à Richelieu en
soirée, les jours
fériés, les dimanches

**Pas
de recon-
naissance**

Prime
d'ancienneté
non appliquée
Pas de prime de
fin d'année pour
les contractuels...

**Moins
d'emplois**

Moins 304 postes
en 10 ans
Moins 40 postes
annoncés à
Tolbiac en 2022

**Plus de
précarité**

Des CDD de
10 mois non
renouvelables
pour les
"vacataires" à
la place des CDI

**Moins
de services
aux lecteurs**

Fin de la
communication
directe des docu-
ments le matin
pour supprimer
des postes de
magasiniers

**Moins
de salaires**

Les prix
augmentent
mais pas les
rémunérations

Le 17 mars est aussi une journée de mobilisation nationale pour les salaires